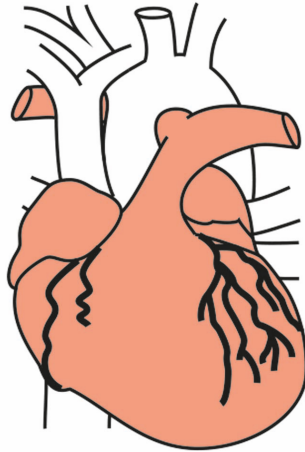


La fonction cardiaque

Certains médicaments de chimiothérapie, en affectant les cellules du muscle cardiaque (myocarde), **peuvent provoquer des problèmes cardiaques en cours de traitement ou après celui-ci.**



Ceci est lié à la **dose totale de médicaments**, c'est pourquoi le nombre maximal de cycles de traitement est souvent limité. Cette atteinte n'est pas complètement réversible.

Ainsi, en cas d'utilisation de médicaments pouvant avoir une toxicité cardiaque, vous bénéficierez d'une évaluation cardiaque avant traitement et d'une surveillance cardiaque régulière. Votre médecin pourra compléter son auscultation par des examens tels qu'une échographie cardiaque, éventuellement associée à un électrocardiogramme ou une scintigraphie cardiaque. Votre médecin pourra arrêter le traitement dès les premiers signes d'une anomalie de la fonction cardiaque.

Ce que vous pourriez observer ou ressentir

- sensation que le cœur bat plus vite ou « plus fort », et/ou avec un rythme irrégulier ;
- oppression ou sensation de brûlure dans le thorax ;
- essoufflement ;
- gonflement des pieds et des jambes (œdèmes).

Consultez immédiatement un médecin ou un service d'urgence si vous ressentez soudainement une respiration « sifflante », une sensation d'essoufflement même au repos, ou une douleur dans le thorax soudaine et persistante.